

Proposition de corrigé de l'introduction, du plan et de la 1^e partie

[*accroche*] *Medeam fiam* (« Je deviendrai Médée »), affirme Médée la magicienne au début de la pièce éponyme (v. 171), prophétisant ainsi le meurtre de ses propres enfants et de Créuse sa rivale : elle n'est pas encore elle-même, elle n'est pas encore, du moins, le personnage tragique conforme au mythe qu'attendent les spectateurs en allant voir la pièce de Sénèque. [*situation*] *Médée* est en effet une tragédie écrite par Sénèque, dramaturge latin du premier siècle de notre ère, et elle fait partie d'un corpus dramatique qui comprend d'autres personnages féminins mythiques en proie à une fureur funeste, au *furor* tragique, comme Phèdre ou encore Déjanire dans *Hercule sur l'Oeta*. Dans cette pièce, qui se trouve chronologiquement à la fin du mythe de Médée, la magicienne assassine Créuse, la fille de Créon et promise de Jason, et ses enfants, afin de se venger de la trahison de Jason lui-même. [*caractérisation*] Dans ce passage, situé à la fin de la pièce, Médée répond à sa nourrice dans une tirade : le meurtre de Créuse vient de se produire et, poussée à la fuite par la nourrice, elle déploie une sorte de monologue intérieur, dans lequel elle se dédouble et se parle à elle-même, afin de montrer à quel point elle est déterminée à agir. Le texte progresse en trois mouvements successifs, qui montrent la métamorphose de la magicienne [*découpage*] : tout d'abord, des v. 1 à 9, Médée conteste l'utilité du meurtre de Créuse et évoque son insatisfaction face à lui, puis, des v. 10 à 23 (*tela* ?) elle cherche une solution pour, justement, accomplir complètement sa vengeance, naître à elle-même et devenir tragique. Enfin, des v. 23 à la fin, elle annonce son projet funeste qui, comme toutes ses volontés de magicienne, s'accomplira nécessairement dans un dénouement tragique. [*problématique*] Que cherche à faire ce monologue final ? Quelles décisions prend Médée qui la fassent renaître, tout en mettant fin, précisément, à la tragédie ?

1. Le meurtre insuffisant de Créuse (v. 1-9)

Créuse vient d'être tuée par Médée, à qui la nourrice conseil de partir : mais la magicienne refuse de s'en aller et interroge ce conseil donné par sa confidente, dès le début de sa tirade, en se plaçant au centre de la réflexion (*Ego*, « Moi »). Ces premiers mots sont donc le symptôme d'un refus de partir, et plus encore, d'une obsession à rester, à revenir, pour assister à ce spectacle funeste qu'est la mort de Créuse : en effet, aux v. 1-2, elle joue sur les verbes de mouvement (*profugissem*, puis *redirem*) pour montrer qu'elle est déterminée à assister à cette mort. Sa détermination se perçoit encore au v. 2, lorsqu'elle utilise le présent de l'indicatif d'un verbe de perception, *specto*, qui la place en spectatrice de son propre forfait. Elle signale donc, dès le début de sa réplique, qu'elle n'a pas l'intention de partir, mais que, plus encore, s'en aller serait une sorte d'échec de sa vengeance : pour être parfaitement comblée, elle ne doit pas partir. Cette vengeance est d'abord exprimée sous la forme d'une ironie tragique, lorsqu'elle nomme les noces funestes de Créuse et de Jason des *nuptias nouas* (v.2), c'est-à-dire des noces d'un nouveau genre : ce « nouveau genre », ce sont des noces de mort, des noces funèbres, un mariage où le bonheur et l'union ne sont pas les objectifs et les finalités, mais où la mort et la jalousie apparaissent comme les valeurs centrales. Le spectateur repère que Médée n'est pas satisfaite de cette vengeance car elle se parle à elle-même, et plus précisément à son âme (*anime*, v. 3), qui semble lui dire de mettre un terme à cette vengeance, puisqu'elle pose encore une question (*quid cessas* ?, « pourquoi hésiter ? », v.3) qui signale moins une hésitation qu'au contraire, une ferme résolution à agir, laissant derrière elle, dans une âme faible, les doutes. Ce dédoublement se perçoit encore dans le retour de l'ironie tragique, qui fait que la magicienne nomme les prémices de sa vengeance un « début » (*impetum*, v. 3), qu'elle qualifie d'« heureux » (*felicem*, v. 3). La vengeance n'est donc qu'à son balbutiement, qu'à sa naissance, et l'impératif *sequere* (« poursuis ») redit sa ferme résolution à agir. Enfin, l'ironie se résout au v. 4, lorsqu'elle dit clairement que sa vengeance est imparfaite, incomplète (ce n'est qu'une *pars ultionis*, « une partie de sa vengeance »), annonçant, à demi-mot, qu'elle prolongera sa vengeance jusqu'à obtenir satisfaction.

L'amour (*amas*) revient alors dans la bouche de Médée, avant d'être définitivement balayé par la magicienne : et, en s'adressant à elle-même, en se qualifiant de *furiose*, elle se dissocie de nouveau et associe ce reste d'amour (*amas adhuc* : « tu aimes encore ») à une folie furieuse assumée. Et, de même qu'elle considère que le meurtre de Créuse n'est pas suffisant pour sa vengeance, de même, elle estime qu'elle aura encore des sentiments pour Jason si elle se contente de ce crime : elle manifeste aux v. 5-6 sa volonté de voir les liens avec Jason complètement rompus. Le rejet de *caelebs Iason* (v. 6) imite le rejet de Jason du cœur de Médée. C'est pour cette raison que le rejet poétique du v.6 est immédiatement suivi du mode opératoire de ce rejet : l'impératif (*quaere*, « invente ») constitue l'ordre qu'elle s'adresse à elle-même, qui devient juge et partie du procès contre Jason. En effet, l'expression judiciaire *poenarum genus* (« un genre de châtement ») érige Médée en juge du procès dont elle s'estime victime, partiellement coupable, mais aussi futur bourreau. Pourtant, la sentence qu'elle proclame n'est pas une sentence classique, pas plus que ne l'est le crime de Jason, selon elle : l'adjectif nié (*haut usitatum*, v. 7) annonce que le châtement sera hors du commun, qu'il faut donc s'attendre à une atrocité. Au v. 7, elle lie pour la première fois ce châtement-crime hors du commun à sa naissance comme personnage tragique : en effet, le châtement est *inusitatum*, mais permettra à Médée d'être « digne d'elle-même » (v. 7).

Le spectateur comprend donc, en peu de vers, que Médée doit adapter le châtement qu'elle réserve à Jason à l'immensité de son chagrin : le meurtre de Créuse ne suffit pas et elle s'invite, dès le v. 8, à changer complètement de comportement, à devenir ce qu'elle doit être : un personnage hors des codes communs de l'humanité. Aussi s'enjoint-elle, dès le v. 8, à renoncer à la peur des dieux, dans une injonction d'une remarquable efficacité : *fas omne cedat* (« que tout lien sacré se brise »). Cette expression annonce que ce châtement sera inhabituel car il ne respectera pas la crainte des dieux et la loi divine : il ne respectera pas non plus les lois des hommes et la morale, car le deuxième hémistiche rejette l'une des vertus romaines traditionnelles, le *pudor* (*abeat expulsus pudor*, « que disparaisse, chassé, le remords »). Ce renoncement à la piété, ainsi que ce rejet de la crainte des dieux et de la morale commune, annoncent la nature du châtement : il s'agira d'un crime impie, monstrueux, qui ne laissera pas les mains de Médée « pures » (*purae manus*, v.9). Le personnage considère donc que sa vengeance, qu'elle nomme *uindicta* (v. 9) par un effet de *uariatio* pour montrer le glissement et l'amplification de son ressentiment, ne saurait prendre que la forme d'une impiété et d'une atrocité, sous peine qu'il soit jugé trop « léger », par elle-même, mais aussi peut-être par le spectateur, venu au théâtre pour voir Médée se réaliser dans son crime. Si elle ne commet pas son impiété, le dramaturge serait trop léger dans son interprétation du mythe.

Le spectateur comprend donc que Médée s'apprête à devenir Médée, qu'elle deviendra sous peu celle que l'on attend et que, pour ce faire, elle devra commettre la plus terrible des impiétés. Connaissant le mythe avant d'aller au théâtre, le spectateur n'est pas surpris qu'il soit question d'un crime inhabituel : le crime de Créuse, le spectateur et Médée le savent, ne sera pas suffisant à la venger, à racheter sa douleur et à expier le crime – supposé – de Jason.

2. La naissance de Médée par la mort (v. 10-23)

3. Un projet funeste (v. 23-30)